

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29/11/2017

### Présents

A.MEULOT, J.PELICOT, S.ROUMEAS, E.POUDELET, R.CHESNEAU, J.AUBUSSON, A.NOIRE, C. GOULESQUE, C.MOREAU, C.PAIN

Absents Excusés : N.GUENAUULT pouvoir à R.CHESNEAU, F. ROBBE pouvoir à J.AUBUSSON, L. RUELLE pouvoir à C. MOREAU, L. TRAVERS pouvoir à S.ROUMEAS

Absent : G. PANTIN

Secrétaire de séance : Jérôme AUBUSSON

Début de séance : 20h36

Approbation du compte rendu du conseil municipal précédent à l'unanimité.

### I.FINANCES

Décision modificative n°3 du budget principal

Le conseil municipal vote à l'unanimité la décision modificative suivante:

BUDGET PRINCIPAL 2017  
DECISION MODIFICATIVE N°3  
SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	
<b>chapitre 21:</b> Immobilisations corporelles	
<b>article 21538 :</b> autres réseaux	-5800
<b>opération 182:</b> enfouissement rue de la poste	
<b>chapitre 20:</b> Immobilisations incorporelles	
<b>article 202 :</b> frais d'études d'élaboration de modifications et révision docs d'urbanisme	5800
<b>opération 171 :</b> PLU	
TOTAL	0

### II.PERSONNEL

#### Suppression d'un poste d'adjoint technique territorial

Lors du conseil municipal du 27 juin 2017, un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe a été créé, il convient donc de supprimer le poste d'adjoint technique s'y rapportant. Le tableau des effectifs des fonctionnaires territoriaux est modifié en ce sens.

Le conseil municipal vote à l'unanimité.

### Suppression du poste d'agent de maîtrise

Lors du conseil municipal du 27 septembre 2017, un poste d'agent de maîtrise principal a été créé, il convient donc de supprimer le poste d'agent de maîtrise s'y rapportant. Le tableau des effectifs des fonctionnaires territoriaux est modifié en ce sens.

Le conseil municipal vote à l'unanimité.

### **III.URBANISME**

DPU

Pas de droit de préemption exercé par la commune sur la vente :

- d'un terrain, route de Cerelles

### **IV.INTERCOMMUNALITE**

#### Approbation des modifications de la CLECT de la CCGC-Pays de Racan

Monsieur le Maire précise que le montant des charges transférées passe de 1 573 329.34€ à 1 580 329.34€ soit + 7000€.

Les communes de Beaumont la Ronce, Saint Roch, Semblançay ont augmenté leur investissement ; Villebourg a baissé ses charges en fonctionnement ; Louestault a augmenté ses charges en fonctionnement. Saint Antoine du Rocher n'a pas apporté de modifications.

les modifications validées par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées du 21 novembre 2017 et le tableau des charges transférées définitives annexé à la délibération sont approuvés à l'unanimité par le conseil municipal.

### **V.DIVERS**

André MEULOT :

- Réunion de l'OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat, concerne 10 communes de l'ancienne CCGC) : Danièle CHESNEAU a représenté la commune. Monsieur le Maire donne des informations diverses sur l'opération (volet autonomie et volet énergie).
- CCAS : rappel du repas des Anciens le dimanche 3 novembre 2017 à la salle des 4 Vents
- Vœux du personnel : le 14 décembre 2017 à 18h30
- Vœux de la Mairie de St Antoine le 13 janvier 2018 et informations sur les dates des vœux des autres communes de la communauté.
- Zone POLAXIS : l'atelier relais est en construction, une entreprise serait déjà intéressée.
- Un quiz des communes est organisé par la communauté de communes Gâtine Choissilles – pays de Racan.

Claude PAIN :

- Nouveau PEDT (projet éducatif de territoire) à écrire car on a sur la commune une garderie, une école, un alsh sur notre commune
- Réunion de la commission ALSH / Enfance le 18 décembre 2017 à 20h30
- Réunion de la commission Loisirs / Associations le 13 décembre 2017 à 20h30
- Rappelle que pour le Marché de Noël, ils ont besoin de monde au montage le dimanche 10/12/17 à 6h00 et surtout au démontage le soir.

Claude PAIN et Catherine MOREAU prennent la parole au sujet du Téléthon :

- Les entreprises démarchées pour faire des dons ont accepté (SUPER U, BIO COOP, PLG, POMONA...)
- Le tableau de présence par créneau et par lieu est à vérifier pour être sûr que toutes les cases seront remplies, assurant donc un meilleur déroulement.
- La halle : les fondations sont faites ainsi qu'une partie de la charpente.

- Marché mensuel : possibilité d'avoir un marchand d'huitres, C.MOREAU se renseigne auprès du commerçant en place à la Membrolle sur Choisille.

Jérôme AUBUSSON :

- Réunion de la commission école le 4 décembre 2017 à 20h30
- Réunion de la commission communication le 20 décembre à 20h30
- Panneau d'affichage : il faut mettre les informations sur un temps plus long (8 secondes au lieu des 5 actuellement) et enlever les différents horaires sur le temps précédent le téléthon.

Roger CHESNEAU :

- Rappelle que nous avons obtenu une subvention de 10 350€ soit 50% du prix pour le panneau d'affichage.
- Informe qu'une enceinte avec micro sans fil et micro-cravate a été achetée pour 1 055,25€ HT.
- Précise que dans le cadre des travaux d'accessibilité pour les ERP : des bandes podotactiles vont être posées sur les marches de la Mairie, de l'école, de la boulangerie, de l'église.
- Réunion de la commission bâtiment le 23 janvier 2018 à 20h30
- Informe que lors du salon des Maires à Paris, des tables pour le foyer ont été commandées.

Suzel ROUMEAS :

- Gendarmerie : Les plis concernant l'appel d'offres pour l'agrandissement de la gendarmerie plus 2 logements dont un F3 et un F4 ont été ouverts. A l'ouverture, le montant atteignait 660 000€ dépassement par rapport aux prévisions, dû premièrement à des exigences du ministère de la Défense sur l'agrandissement de la partie administrative, et deuxièmement sur une augmentation des prix en partie dû à des travaux sur une zone occupée et en toute sécurité. Le montant financier se fera par d'une part par des subventions obtenues : DETR 150 000€, ministère de la Défense 70 000€, une augmentation leur sera demandée en raison du surcoût des travaux exigés par le ministère ; d'autre part avec les fonds propres qui s'élèvent à 200 000 € et enfin le reste par un emprunt.

Eric POUDELET :

- invitation par le Sous-Préfet dans le cadre des voisins vigilants ;
- a fait établir un devis pour les panneaux et bâches pour le marché : 10 panneaux de 40cm x 30cm pour 52€ et 5 bâches de 1,50m x 0,50m pour 160€.

Fin de séance : 22h07

Prochain conseil municipal fixé au 19/12/17 à 20h30.